



POUR LA RÉUNION DU 2019/01/23

SYNTHÈSE ET AVIS

D'INSCRIPTION DE MOTION

- CONSEIL D'ADMINISTRATION
- CONSEIL CENTRAL
- COMITÉ EXÉCUTIF
- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- MAGE-UQAC
- S.A.G.E.
- C.R.I.S.E
- RÉUNION EXTRAORDINAIRE

RESPONSABLE DU DOSSIER : CATHERINE FORTIN, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

POINT À L'ORDRE DU JOUR :

REFONTE DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

POINT # 5.2.

SYNTHÈSE DU DOSSIER :

CONSIDÉRANT que les Statuts et règlements n'ont pas été analysés et mis à jour depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que les besoins étudiants évoluent et que notre système se doit de faire de même pour suivre la volonté étudiante;

CONSIDÉRANT que le conseil central a adopté l'ajout du moyen « Effectuer une refonte des Statuts et règlements » au plan d'action;

CONSIDÉRANT que la refonte des Statuts et règlements permet également le repositionnement du MAGE-UQAC en termes de postes, d'instances et de finances pour en nommer quelques-uns;

CONSIDÉRANT qu'un appel de mémoire devra être fait auprès des associations modulaires et des clubs pour s'assurer que tout regroupement pertinent puisse donner son opinion.;

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

DOCUMENT(S) ANNEXÉ(S)

DOCUMENT(S) À VENIR

OBJECTIF(S) RECHERCHÉ(S) :

- ADOPTION
- AUTORISATION
- AVIS
- DISCUSSION
- RECOMMANDATION
- INFORMATION
- NOMINATION
- MANDAT
- VOIR RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION(S) OU AVIS

Il est **RÉSOLU** qu'une refonte des Statuts et règlements soit amorcée à la session d'hiver 2019.

AVIS PRÉPARÉ PAR

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

LE

2018/12/11

POSTE

DATE